

**Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY**

**Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n° 2024-01
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 06 mars 2024**

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le 06 mars 2024, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

**Nbre de Conseillers
Municipaux en
exercice : 33**

Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Jean-Claude HERARD Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Catherine PARROT. Elisabeth COQU. Bernard COQU. Armando LOPES. Nourreddine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Anne-Lise GARCIA. Claudia FERNANDES.. Thierry MAILLOT. Marie HUGONIOT. Daniel FERNANDES. Dominique DANGEL Claude-Françoise SAUMIER Pierre MOSSINA. Stéphanie BOURQUIN. Omar RABEL.

**Nbre de membres
présents : 25**

**Nbre de suffrages
exprimés : 28**

Excusés 3: MM. Arnaud JACQUOT, Gérard PATEREK, Jean-François HEIL.

Absents 5 :MM. Mmes Séverine DIRAND, Nadine MERCIER. Valère NEDEY, Jean-Louis RENGGLI, Saniyé AKDEMIR

Pouvoirs 3: Arnaud JACQUOT pouvoir à Anne-Lise GARCIA
Gérard PATEREK pouvoir à Philippe GAUTIER
Jean-François HEIL pouvoir à Pierre MOSSINA.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 29 février 2024

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur HERARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 13 décembre 2023 est adopté à **L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées.

REPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL AU SEIN D'UNE COMMISSION

Extrait du registre des délibérations n°2024-01**REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL AU SEIN D'UNE COMMISSION**

Monsieur le Maire informe que par courrier du 16 janvier 2024, Monsieur Claude STIQUEL, a démissionné de son mandat de conseiller municipal. Cette démission est définitive et Madame la sous-préfète de Montbéliard en a été informée.

Conformément à l'article L.270 du Code Electoral, Monsieur Daniel FERNANDES, suivant immédiat sur la liste « Valentigney 2026 », est installé en qualité de conseiller municipal.

Ce dernier siégera au sein de la commission au sein de laquelle Monsieur Claude STIQUEL avait été désigné dans le respect de la représentation proportionnelle :

➤ **CA Association Logements des Populations Défavorisées (ALPD)**

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées, **PREND ACTE** du remplacement de Monsieur Claude STIQUEL par Monsieur Daniel FERNANDES au sein de la commission citée ci-dessus.

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,



PO

Philippe GAUTIER